

## **Les Terreux Armoricains**

Pour adhérer à l'association, les membres doivent s'acquitter du montant de leur cotisation (selon la catégorie à laquelle ils appartiennent).

- Un professionnel, personne physique (adhésion : 30 €)
- Une association (adhésion 100 €)
- Une entreprise (adhésion 100 €)
- Une collectivité (adhésion 100 €)

ainsi qu'être parrainés par 2 membres adhérents. Si vous ne connaissez pas de membre pouvant vous parrainer, ou si vous avez des difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter.

Contactez nous pour avoir le bulletin d'adhésion à l'adresse mail  
[contact@terreuxarmoricains.org](mailto:contact@terreuxarmoricains.org)